

VOTEZ FO

Missions des Délégués du Personnel

Représenter le personnel auprès de l'employeur

Faire part de toute réclamation individuelle, collective en matière d'application de la réglementation du travail (accord d'entreprise, code du travail, salaires, durée du travail, hygiène et sécurité...)

Sur tous ces points, les Délégués du Personnel veillent au respect du droit et peuvent user d'un droit d'alerte auprès de l'inspection du travail.



Chaque salarié doit retrouver la place qui est la sienne.

Améliorer les conditions de travail et les relations humaines au sein de notre établissement.

Reconnaître le travail de chacun.

Simplifier les process et procédures pour que chacun les comprennent et y adhèrent.

Arrêter les ordres et contre-ordres qui n'offrent de sens qu'à celles et ceux qui les prodiguent.

Obtenir la régularisation des salariés précaires par la négociation sans passer par des procès qui sont longs et coûteux pour tous.

Obtenir une plus grande transparence sur les choix décidés en « Comités de Carrière » et surtout exiger que les salariés non retenus sur les postes en soient informés.

Création d'un comité de mobilité dans lequel les élus doivent siéger

Remettre les femmes et les hommes que nous sommes au centre des préoccupations que doit avoir l'entreprise France Télévisions.

Reconnaître l'investissement de chacun, et plus particulièrement celui du personnel administratif qui a beaucoup souffert depuis la création de l'entreprise unique.

Reconnaître les responsabilités réelles de tous les cadres

Garantir pour les journalistes une vraie indépendance éditoriale.

Obtenir de la Direction une vraie vision stratégique de l'entreprise à long terme, et surtout la comprendre pour y adhérer

Bâtir l'entreprise en réinstaurant la confiance perdue !

Présents quotidiennement, vos élus FO vous apportent aide et conseils. Ils sauront vous défendre !

REVENDIQUER – NÉGOCIER - OBTENIR

Améliorer les conditions de travail et les relations humaines afin de retrouver une ambiance saine au travail
Faire respecter l'accord collectif, notamment en matière de temps de travail (forfait-jour, décompte horaire)
Développer la responsabilisation individuelle ; développer un management participatif pour tous les salariés
Obtenir pour les journalistes une vraie indépendance éditoriale
Faire cesser les mutualisations intempestives
Obtenir la justice salariale à travers un comité des salaires réformé
Obtenir une majoration et une récupération identique des heures travaillées le week-end, les jours fériés, la nuit pour les salariés en CDI et CDDU
Exiger un plan de permanentisation pour les salariés précaires



Cette année suite à la saisine de la cour par notre organisation syndicale, les intermittents, Chefs OPS et Chefs Monteurs, ont obtenu une régularisation significative de leurs salaires journaliers.

Fabrication Malakoff organisation du temps de travail : malgré notre signature de l'accord et le soutien de la majeure partie des salariés, faute d'engagement des autres syndicats plus représentatifs, le texte ne sera toujours pas appliqué. Force Ouvrière continuera le combat pour la mise en œuvre de ces modalités d'organisations du travail à Malakoff.

La rédaction Outre-mer de Malakoff ne doit plus être, comme par le passé, une "P.M.E" faite "d'usages particuliers", de favoritisme et de management arbitraire. Comme toute rédaction de France Télévisions, les règles et les accords de France Télévisions doivent y être appliqués en totalité et dans un minimum de transparence.

Les élus journalistes et P.T.A. Force Ouvrière de Malakoff défendront le respect du Droit et le droit au respect dans le cadre du contrat de Travail et des Conventions Collectives des Journalistes et P.T.A..



Vos candidats DP : Denis Rousseau-Kaplan, Jean-Luc Benzimra, Jean-Paul Etchegaray, Bruno Haentjens, Brett Kline, Barbara Bailhache Lesieur, N'Deye Massiré Coréa, Olivier Streit, Gaëtan Hoareau, Ablavi Olga Amouzou Amemaka, François Jalabert, Marc Portalier, Philippe Ribeiro, Philippe Bisig, Jean-Luc Apap

Tous les candidats Toute l'actualité www.fo-francetele.tv